

Afin d'y voir plus clair...

L'anglais au collège de Dumbéa-sur-Mer

Discipline non linguistique (DNL)

Il s'agit de l'enseignement d'une matière en anglais dispensé par un enseignant ayant une certification en anglais (mais qui n'est PAS le professeur d'anglais). La moitié du volume horaire de la discipline se fera en anglais et l'autre moitié en français.

Cet enseignement pourra se faire en Mathématiques, en SVT, en Physique-Chimie, en Histoire-géographie, en EPS ou en Éducation musicale.

Ce n'est pas une option et il n'y a pas d'heures de cours supplémentaires.

Section internationale australienne (SIA):

Qu'est-ce que la S.I.A.?

La SIA est une formation qui met en avant l'enseignement et l'étude approfondie de la langue et de la littérature australiennes. L'ambition est d'amener les élèves des sections internationales australiennes au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues dans les cinq activités langagières, tout en proposant l'expérience d'une approche pédagogique propre à l'Australie.

Programme et volume horaire

Les élèves auront un volume horaire hebdomadaire supplémentaire de 5 heures et demie pendant lesquels ils étudieront les Lettres australiennes (littérature et culture) en anglais mais également de l'Histoire-Géographie en anglais avec un programme centré sur l'Australie. Les cours d'anglais auront un niveau plus élevé que dans une classe classique, allant du niveau B1 au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Il donne lieu à un diplôme national du brevet avec une mention internationale.

Comment intégrer la S.I.A. ?

Le recrutement se fait par des tests de sélection en fin CM2 pour intégrer une sixième S.I.A. Pour l'intégration en classe de sixième S.I.A., les élèves sont recrutés sur le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Si un élève n'a pas intégré la S.I.A. dès la sixième, il pourra postuler chaque année. A la fin de chaque année scolaire, des tests de sélection seront organisés pour permettre aux élèves d'intégrer le cursus SIA en 5^e/ 4^e/ 3^e, sous réserve de place disponible.

Langue et culture européenne (L.C.E.)

Qu'est-ce que la LCE Anglais ?

La LCE est une **option** se déroulant sur trois ans, débutant en cinquième et se terminant en fin de troisième. L'élève qui s'engage en L.C.E. s'engage pour les trois années et ne pourra pas abandonner en cours de route.

A qui s'adresse cette option?

Cette option s'adresse à tous les futurs élèves de 5e qui sont **motivés, volontaires, enthousiasmés, intéressés** par la langue et la culture anglophone, et qui souhaitent améliorer

leur niveau de communication et leurs compétences en compréhension et en expression en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Ces élèves n'ont **pas peur de prendre la parole, aiment communiquer**, sont ouverts d'esprit et sont capables de s'investir.

MOTIVATION, CURIOSITE et DYNAMISME sont les éléments clés d'une candidature à cet enseignement. Il faut justifier d'un niveau satisfaisant, ainsi que de la capacité à fournir un effort régulier pour répondre à la charge de travail supplémentaire requise (le rythme est plus rapide et la somme de travail plus importante) et, bien entendu, d'une attitude respectueuse et positive en classe.

Volume horaire:

Le volume horaire est réparti comme suit :

5^e : 1h hebdomadaire

4^e : 2h hebdomadaires

3^e : 2h hebdomadaires

Quels sont les objectifs de la L.C.E.?

Ces heures hebdomadaires doivent permettre:

- d'encourager l'expression orale en anglais et d'apprendre à communiquer avec aisance et spontanéité à partir de supports variés (cinéma, presse, littérature, Internet, documents historiques variés, de jeux de rôle, d'exposés, de débats etc.)
- de consolider le niveau de langue à l'oral et à l'écrit.
- de sensibiliser les élèves à la culture des pays anglophones.

Comment intégrer la L.C.E.?

Conditions d'admission

L'entrée en option LCE est basée sur le volontariat et fait l'objet d'une candidature. Dans la mesure où il y a plus de candidats que de places, une sélection aura lieu.

La sélection sera effectuée en fin d'année selon un calendrier communiqué ultérieurement et se fera à partir:

- ◆ d'un entretien oral avec un jury de deux professeurs d'anglais au cours duquel l'élève devra se présenter, parler de ce qui le motive à intégrer la LCE et devra aussi s'exprimer sur un sujet choisi et interagir avec le jury (voir ci-dessous)
- ◆ de l'avis du professeur d'anglais concernant l'investissement en classe et mettant en évidence la prise de parole spontanée et la participation active en classe, la curiosité intellectuelle ainsi que la capacité de travail.
- ◆ de l'avis du professeur principal concernant la capacité à suivre cette option (*2heures hebdomadaires*) et à assumer la charge de travail supplémentaire.

L'épreuve orale

Durée totale de l'épreuve orale: 10 min.

a) Prise de parole en continu et interaction orale avec le jury en anglais. (durée : 5mn)

- Le candidat entre en salle avec son carnet et sa convocation.
- Le jury va lui demander de se présenter
- Le candidat devra ensuite choisir entre deux images (qui seront en lien avec ce qui aura été vu pendant l'année) et s'exprimer dessus (être capable de décrire

cette image et dire ce que cela lui évoque). Pour l'interaction, le jury posera quelques questions autour du thème abordé.

b) Prise de parole en continu et interaction avec le jury en français (durée :5mn)

- Le candidat exprimera ensuite ses motivations pour suivre l'option LCE. Le jury lui posera également quelques questions sur ses motivations en français.
- A l'issue de l'épreuve, le candidat retournera en classe

A noter :

- L'option LCE n'est possiblement pas COMPATIBLE avec l'option LCA (latin) **en raison des contraintes d'emploi du temps.**
- Elle peut permettre d'acquérir jusqu'à 20 points supplémentaires au Brevet.
- C'est un PLUS pour les élèves qui souhaitent poursuivre et postuler à la section européenne au lycée (appelé également enseignement DNL- Discipline Non Linguistique- dispositif où l'élève suit une matière enseignée pour moitié en anglais et permettant l'obtention de points supplémentaires au baccalauréat.)`
- Le nombre de places est limité à 24 élèves.